



## Coordination Environnement du Bassin d'Arcachon

CIDEX 103 - 51, 33970 Lège-Cap Ferret

### COURS d'EAU PROPRES

#### Bilan général 2010

L'opération Cours d'eau propres a été décidée par la CEBA en 2009, suite au constat récurrent de la présence de macrodéchets d'origine anthropique dans les ruisseaux, rivière, canaux et crastes du pourtour du Bassin d'Arcachon.

L'action Cours d'eau propres s'est déroulée en deux temps :

- **Une phase diagnostique d'avril 2009 jusqu'à avril 2010**, lors de laquelle plusieurs cours d'eau ont été visités.

La méthode mise en œuvre pour cette « pêche-diagnostic » a été la suivante: parcourir, à une ou deux personnes, 500m de cours d'eau, ou parcourir le cours d'eau durant 30 mn, en recueillant les déchets dans l'eau et sur le talus de berge.

Compter le nombre de sacs de 50 litres de déchets ramassés et en déduire si le cours d'eau est à nettoyer prioritairement ou non.

A partir de deux sacs, le cours d'eau est jugé à nettoyer. En deçà, le nettoyage est éventuellement différé.

- **Une phase de nettoyage**, lors de laquelle nos équipes, avec ou sans le soutien logistique des collectivités, ont recueilli les déchets sur la plus longue distance possible, dans les cours d'eau définis comme à nettoyer prioritairement.

Dans la mesure du possible, les déchets ont été triés ; ils ont été apportés en déchetteries.

La période de nettoyage a été choisie pour éviter l'époque de pleine pousse de la végétation aquatique.

Soulignons que seuls les déchets d'origine humaine étaient visés : les branches et bois morts ne sont pas des déchets ; leur présence dans l'eau concourt à y fixer et y favoriser la biodiversité, notamment dans nos cours d'eau à fond sableux. Dans le Bassin où ils arrivent souvent en débris, ces bois s'ajoutent à la laisse de mer qu'ils contribuent à nourrir.

L'action *Cours d'eau propres* se doit d'être modérée, non-invasive et non-perturbatrice des écosystèmes.

## PHASE DIAGNOSTIQUE

COURS D'EAU DIAGNOSTIQUÉS	ÉPOQUE	PRIORITÉ *	DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE
Canal des Etangs -Lège	Avril 2010	◆	Apparemment peu de déchets dans l'eau ; déchets sur les rives
La Machinotte -Arès	Avril 2010	◆	Déchets épars
Ruisseau de Cirès -Andernos	Février 2010	◆	Très peu de déchets immédiatement en amont de la RD 3
Ruisseau de Comte (l'Arriouet) -Andernos	Février 2010	◆◆	Divers déchets sur la partie visitée, en aval de la RD 3
Le Bétey -Andernos	Février 2010	◆◆◆	Nombreux déchets, notamment dans les retenues formées par les branchages en amont de la RD 3
Le Massurat -Andernos	Février 2010	◆◆	Divers déchets épars dans l'eau et sur les chemins de rives
Berle de Cassy -Lanton	Janvier 2010	◆◆	En amont de la RD 3, bouteilles et poches de plastique, roue de vélo
Ruisseau du Renet -Lanton	Janvier 2010	◆◆	Divers encombrants (vélo, gros plot DDE, Rubalise) et autres : canettes, bouteilles, poches plastiques, etc.
Ruisseau de Lanton -Lanton	Janvier 2010	◆	Peu de déchets immédiatement en amont de la RD 3
Ruisseau du Milieu -Audenge	Janvier 2010	◆	Peu de déchets immédiatement en amont de la RD 3
Le Passaduy -Audenge	Janvier 2010	◆	Peu de déchets immédiatement en amont de la RD 3
L'Aiguemorte -Audenge	Janvier 2010	◆	Déchets, notamment en amont immédiat de la RD 3 ; difficultés d'accès pour nettoyer certaines parties (clôtures, trop de profondeur)
Ruisseau de l'Escalopier - Le Vigneau -	Janvier 2010	◆	Peu de déchets immédiatement en amont de la RD 3
Le Tagon - Biganos	Janvier 2010	◆	Très peu de déchets sur la partie examinée, en aval de la RD 3
Craste « de Lescarret » -Le Teich	Juin 2009	◆◆◆	Beaucoup de déchets
Craste Baneyre –Le Teich	Juin 2009	◆◆◆	Beaucoup de déchets ; beaucoup d'électroménager
Craste Baneyre –Gujan-Mestras	Août 2009	◆◆	Plastiques, tissus, panneaux, bouteilles, canettes
Craste de Cantaranne –Le Teich	Février 2010	◆	Peu de déchets sur la partie amont visitée
Ruisseau du Bourg -Gujan	Août 2009	◆◆	Déchets divers et surtout très grandes bâches plastiques
Canal des Forges –La Teste	Déc. 2009	◆	Peu de déchets sur les secteurs forestiers visités
Canal des Landes –La Teste	Déc. 2009	◆◆	Ponctuellement, notamment en amont, déchets encombrants
Craste de Nezer –La Teste	Février 2010	◆◆	Encore souillé mais moins de déchets depuis le nettoyage 2009
Craste Menan –La Teste	Avril 2009	◆◆◆◆	Nombreux emballages alimentaires, plastiques, polystyrène, carton...
Craste Douce –La Teste	Janvier 2010	◆◆◆◆	Très nombreux déchets : canettes, bouteilles, plastiques, sac-poubelle plein, tissus, débris automobiles, parapluie, ferraille...

\*→◆ = peu prioritaire ◆◆◆◆= très prioritaire

Leyre, Leygat, le Lacanau n'ont pas été diagnostiqués en raison du trop important niveau de l'eau.

## PHASE DE NETTOYAGE

### MODALITÉS

- ◆ Equipement utile : gants épais, combinaisons, cuissardes, bottes, crocs, gaffes, épuisettes, sacs poubelles, tenues tous-temps-tous-terrains...
- ◆ Le ramassage porte exclusivement sur les déchets d'origine anthropique : canettes, poches plastiques, polystyrène etc. etc.....
- ◆ Veillez à ne pas déranger la faune et ses habitats, les branches abritant les amphibiens, pontes et alevins...
- ◆ Les déchets à ramasser se situent au fond de l'eau, flottent, peuvent être retenus par des obstacles, se trouvent sur les berges.
- ◆ Une ou deux personnes marchent dans l'eau ; deux ou trois personnes, depuis les berges, récupèrent les déchets dans des sacs poubelles ou stockent sur les rives les déchets plus encombrants.
- ◆ Il est préférable de marcher d'aval en amont, de sorte que les sédiments soulevés en marchant dans l'eau soient emportés par le courant derrière les marcheurs, sans gêner la visibilité et la détection des déchets.
- ◆ Il est prudent de ne pas chercher à ôter les objets trop lourds ou trop inaccessibles.
- ◆ Dans la mesure du possible, un tri final séparera bouteilles, canettes, ferrailles, déchets nocifs. Le tout-venant pourra, en cours de ramassage, être mis dans des sacs qui seront jetés sans tri. Les déchets seront ensuite acheminés vers les lieux de stockage ou vers les déchetteries.
- ◆ La profondeur de l'eau est variable, le fond est toujours inégal, les berges sont glissantes : attention aux chutes.
- ◆ Attention à vos objets faciles à égarer ou sensibles à l'eau : clefs, lunettes, appareils photo, téléphones portables...
- ◆ Si possible, prendre quelques photographies des phases de nettoyage et des déchets collectés.
- ◆ Cette action peut être l'occasion d'expliquer aux promeneurs et riverains la valeur des cours d'eau, leurs multiples rôles écologiques, les espèces présentes...et la nécessité de préserver la propreté des eaux douces et le fonctionnement naturel des rivières, ruisseaux, canaux et crastes.

*Merci à tous de votre mobilisation pour la préservation des cours d'eau et de la biodiversité qui les anime.*



## COURS D'EAU PROPRES, CALENDRIER INITIAL 2010

### COURS D'EAU À NETTOYER

DATES	MATIN	APRÈS-MIDI
<b>17 AVRIL 2010</b>	<b>Craste de Nezer</b> (La Teste) <b>Craste Menan</b> (La Teste) <b>Craste Douce</b> (La Teste) <i>(Logistique et bénévoles : aide mairie La Teste)</i>	<b>Canal des Etangs</b> (Lège-Cap Ferret) <hr/> <b>Craste Baneyre</b> (Le Teich)
<b>24 AVRIL 2010</b>	<b>La Machinotte</b> (Arès) <hr/> <b>Craste Baneyre</b> (Le Teich) (Suite)	<b>Ruisseau de Renet</b> (Lanton)
<b>1<sup>ER</sup> MAI</b>	<b>Craste Baneyre</b> (Le Teich) <i>(Suite- Pêche additionnelle)</i>	<b>X</b>
<b>08 MAI 2010</b>	<b>Craste Baneyre</b> (à Gujan-Mestras) <i>(Logistique et bénévoles : aide mairie Gujan-Mestras)</i> <hr/> <b>Le Bétey</b> (Andernos) <b>Ruisseau de Comte –Arriouet-</b> (Andernos) <i>(Logistique : aide mairie Andernos)</i>	<b>Canal des Landes</b> (La Teste) <hr/> <b>Le Bétey</b> (Andernos) <b>Le Massurat</b> (Andernos) <i>(Logistique : aide mairie Andernos)</i>
<b>18 MAI 2010</b>	<b>X</b>	<b>Craste Baneyre</b> (à Gujan-Mestras) <i>(Logistique et bénévoles : aide mairie Gujan-Mestras) (Suite- Pêche additionnelle)</i>

*La Berle de Cassy et la Craste « de Lescarret », prévues, n'ont pas pu être traitées, par manque de temps.*

*Les cours d'eau audengeois dont la ville a, suite au courrier de la CEBA, engagé le nettoyage le 12 juin 2010, ont été déprogrammés du calendrier initial.*

*Le Canal des Forges, initialement non-programmé, a été partiellement traité suite à l'initiative des écocitoyens GM 21 de Gujan-Mestras.*

## SYNTHÈSE<sup>1</sup>

COURS D'EAU TRAITÉS	LIEU	DATE	DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE
<b>Canal des Etangs</b> Lège	Du Pont de Bredouille au trou d'eau avant la Route du Cap Ferret	17 avril après-midi	(Présence de plongeur et d'une barque en raison de la profondeur de l'eau.) Canal très peu souillé mais 12 sacs remplis de déchets recueillis sur les berges et alentour + une grande barre d'acier.
<b>La Machinotte</b> Arès	Proximité de la maison Navalette	24 avril matin	6 sacs de 50 litres de déchets divers : bâches en plastique, verre, emballages divers, un téléphone...
<b>Ruisseau de Comte -Arriouet</b> Andernos	Environ 500 m en 2 tronçons (impossibilité d'accéder aux espaces clôturés entre ces tronçons)	08 mai matin	En amont, près du lotissement <i>Le Pas des Moliets</i> , quantité de palettes, planches, bouteilles, poches plastique, polystyrène, un matelas. Localement, ruisseau détourné vers le jardin d'un riverain à l'aide de plaques amiantées, grillages et barbelés. En rive d'une propriété, artificialisation des berges par fauchage et plantation d'espèces exogènes.
<b>Le Bétey</b> Andernos	500 m vers la Place de la Source et autour du Pont du Jeune homme	08 mai toute la journée	8 sacs de 100 litres remplis, cartouche de chasse neuve...
<b>Le Massurat</b> Andernos	Environ 500 m en deux tronçons	08 mai, après-midi	Beaucoup de déchets dans l'embouchure, busée : nombreux sacs-poubelles, bouteilles, niche et arbre-à-chat. En amont, le long de la piste DFCI croisant la piste forestière 209, très nombreux déchets : bouteilles verre et de plastique par centaines, débris d'un téléviseur, mousse polyuréthane, seau plastique, poches, ferrailles, cartouches, gravats et déchets verts...
<b>Ruisseau de Renet</b> Lanton	Depuis la RD3 vers l'amont	24 avril, après-midi	6 sacs de 50 litres de déchets divers (emballages alimentaires, plastiques, objets hétéroclites) + un fauteuil en mousse, une tente-jouet...
<b>Le Pontails L'Aiguemorte</b> Audenge	Tronçons présélectionnés sur les deux cours d'eau	12 juin matin	Environ 2 tonnes de déchets : bouteilles de verre et plastique, canettes, beaucoup de polystyrène, roues de voitures, sommier métallique, un cumulus, déchets issus de chantiers de construction...
<b>Craste Baneyre</b> Le Teich	Depuis l'A 660 vers l'Est, jusqu'à la maison Mourey	17 avril après-midi	Sur environ 1,5 km, 4 sacs de 50 litres, beaucoup de tissus et chaussures, dizaines de bouteilles de verre, emballages alimentaires, électroménager (ventilateur, pèse-personne, enceintes acoustiques, téléviseur).
		24 avril matin	Pneus, électroménager, nombreux tissus, chaussures, canettes, 36 bouteilles de verre, nombreuses bouteilles de plastique ; cartouches de chasse neuves, machine à laver...
		1 <sup>er</sup> mai matin	Sur moins de 500 m, 3 sacs de 50 litres de déchets divers +13 bouteilles de verre, pneus, 5 panneaux d'aggloméré, un petit coffre-fort, un sac poubelle plein
<b>Craste Baneyre</b> Gujan-Mestras	De la limite du Teich jusqu'au Canal des Forges, à La Teste	08 mai matin	Environ 2,5 tonnes de déchets : plastiques, bouteilles, canettes, chaussures, des dizaines de livres, téléphones portables, sacoches, autoradio, panneaux publicitaires, pneus, sacs d'engrais, bidons divers, emballages alimentaires, débris d'automobiles, pots de peinture...
		18 mai après-midi	Sur 500 m, déchets plastiques, bouteilles de verre. 2 grandes pancartes publicitaires

<sup>1</sup> Cette synthèse inclut les nettoyages menés par la CEBA, les deux nettoyages complémentaires effectués par les citoyens « GM 21 » de Gujan-Mestras, le nettoyage mené par les bénévoles audengeois avec l'encadrement de la Mairie d'Audenge.

## SYNTHÈSE (suite)<sup>1</sup>

COURS D'EAU TRAITÉS	LIEU	DATE	DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE
<b>Canal des Forges</b> Gujan-Mestras	400 m vers l'amont, depuis le nord du parc de La Chêneraie	05 juin matin	6 sacs de 50 litres, dont de nombreuses bouteilles de verre et de plastique + divers encombrants : pneus, grillages, moteur avec restes d'hydrocarbures, batterie de voiture, cages-pièges... Un berlingot de javel ouvert
<b>Canal des Landes</b> La Teste	De la piste Baneyre sur 800m vers l'amont	08 mai après-midi	(Difficultés en raison de la profondeur de l'eau à certains endroits.) 4 sacs de 50 litres de déchets : piles, casque de moto-cross, grosse chambre à air, hameçons, bouteilles de verre et de plastique, polystyrènes et diverses "viandes" flottantes, y compris un chien dans un sac poubelle. Aussi quelques encombrants: pneus, caddie de supermarché, bidons avec white spirit, bidons avec restes d'hydrocarbure...
<b>Craste de Nezer</b> La Teste et Gujan	Depuis la ZI de La Teste jusqu'à la D 650, à Gujan	17 avril matin	Total de ces trois cours d'eau : une tonne de déchets : 889 kg de déchets industriels banals, 25 kg de déchets recyclables, 38 kg verre. Polystyrène, sacs et bâches plastiques, balles de tennis, caddies de supermarché, emballages alimentaires, ferraille, tickets de caisse, tissus, parapluie, débris d'automobile...
<b>Craste Menan</b> La Teste	Sur l'aire de la surface commerciale Cap Océan	17 avril matin	
<b>Craste Douce</b> La Teste	Sur l'aire de la surface commerciale Cap Océan	17 avril matin	

<sup>1</sup> Cette synthèse inclut les nettoyages menés par la CEBA, les deux nettoyages complémentaires effectués par les citoyens « GM 21 » de Gujan-Mestras, le nettoyage mené par les bénévoles audengeois avec l'encadrement de la Mairie d'Audenge.

---

## AUTRES CONSTATS, PERSPECTIVES

### - BIODIVERSITÉ, HYDRODYNAMIQUE

Nos observations régulières, de même que celles menées lors du diagnostic et du nettoyage des cours d'eau du pourtour du Bassin, renforcent le constat de la considérable biodiversité floristique et faunistique attachée aux eaux douces de surface: plantes aquatiques et semi-aquatiques, ripisylves, insectes, batraciens, reptiles (tortues cistudes, couleuvres à collier...), poissons, innombrables oiseaux d'eau, mammifères semi-aquatiques (crossopes, putois, loutres, visons...), foules d'animaux terrestres s'abreuvant quotidiennement dans les cours d'eau.

**Nombre d'espèces observées sont menacées et relèvent, conséquemment, des plus fortes protections nationales et européennes.**

**D'autre part, le rôle des cours d'eau dans l'hydrodynamique de la Baie est indéniable ;** il est donc important que le flux des crastes, ruisseaux, canaux et rivières ne soit pas gêné par les déchets d'origine anthropique qui les encombrant.

**Enfin, les nutriments et sédiments apportés par les eaux continentales sont essentiels pour l'ensemencement et le développement de la vie dans la Baie.** Toute pollution de ces apports doit donc être prévenue ou corrigée.

Ces constatations récurrentes ne peuvent qu'inviter les collectivités à une meilleure prise en considération des rôles écologiques des cours d'eau et de la nécessité de leur préservation.

### LES DÉCHETS

Les cours d'eau qui entourent le Bassin d'Arcachon se révèlent, hélas, souillés par de nombreux déchets.

S'il est difficile d'évaluer le nombre de tonnes d'ordures enlevées, nous pouvons dresser un échantillon de l'inventaire : poches et bâches plastiques, divers produits nocifs (goudron, peintures, bidons d'hydrocarbures, de white-spirit, de térébenthine, engrais, pesticides...), polystyrènes, tissus, vêtements, panneaux amiantés, sacs de déchets ménagers, pneus, cadavres d'animaux, autres « viandes » flottantes, divers électroménager (machine à laver, téléviseurs, autoradio, téléphones portables, balance, enceintes acoustiques, ventilateur...), panneaux publicitaires, cycles, débris d'automobiles, hameçons, coffres-forts, livres, panneaux d'aggloméré, bouteilles de verre et de plastique, canettes, autres emballages alimentaires, piles, palettes de transport, balles et ballons, matelas, caddies de supermarchés, ferrailles, cartouches (vides et pleines), gravats, produits de tonte de gazon et de taille de haies, équipement routier (plots, panneaux)...

**Ces déchets souillent durablement les crastes, canaux, ruisseaux et rivière, portent atteinte à la vie naturelle des cours d'eau, nuisent à la qualité des eaux douces et, finalement déversés dans la Baie, la polluent et affectent la vie marine.**

---

## - LES ZONES SOUILLÉES

Les constatations de terrain vérifient malheureusement que toutes les zones aisément accessibles aux piétons, aux cycles et/ou aux véhicules motorisés sont toutes souillées de nombreux déchets.

**Seules les zones préservées par une dense ripisylve, les sites aquatiques éloignés de tout sentier et des franchissements artificiels sont préservées des jets et déversements de macrodéchets. Il est donc essentiel de préserver la densité végétale et la quiétude des cours d'eau en limitant strictement l'accès et l'artificialisation de ces sites.**

## - PARTICULARITÉS

Certaines particularités attirent l'attention :

- Les cours d'eau servent de décharges et d'égouts à ciel ouvert, ce qui devrait faire l'objet de surveillance et de sanctions ;
- Visiblement, les cours d'eau sont utilisés comme lieux de dissimulation pour certains objets volés : autoradio, téléphones portables, coffre-fort ouvert...
- L'accumulation d'électroménager dans la Baneyre, au Teich, à 500 m de la déchetterie pose question.

## - COURS D'EAU VISITÉS, MOYENS

L'action *Cours d'eau propres* 2010 a porté sur 14 cours d'eau : le Canal des Etangs (Lège), la Machinotte (Arès), le Ruisseau de Comte, le Bétey, le Massurat (Andernos), le Ruisseau de Renet (Lanton), le Pontails, l'Aiguemorte (Audenge), la Craste Baneyre (Le Teich et Gujan-Mestras), le Canal des Forges (Gujan), le Canal des Landes (La Teste), la Craste de Nezer, la Craste Menan, la Craste Douce (La Teste).

**L'implication des mairies de La Teste, Gujan-Mestras, Andernos et Audenge a offert de très utiles moyens matériels et/ou humains.** Sans le concours des collectivités, l'action associative se heurte notamment aux problèmes de tri et de transport des déchets ; le linéaire traité est alors malheureusement réduit.

**Ajoutons que ce nettoyage aurait été utilement complété par la visite d'autres cours d'eau et, également, de secteurs plus éloignés des rivages de la Baie.**

Nous souhaitons donc vivement que la démarche initiée par la Coordination Environnement du Bassin d'Arcachon soit le moteur d'une action cohérente et pérenne organisée par les collectivités du Pays Bassin d'Arcachon et Val de Leyre afin de nettoyer ponctuellement les macrodéchets d'origine anthropique.

**Au-delà de ces macrodéchets, il s'agit aussi de protéger les cours d'eau vis-à-vis des pollutions plus insidieuses qui dégradent les eaux douces et le Bassin qu'elles alimentent.**

*LA CEBA se tient à disposition des mairies et collectivités pour généraliser l'opération Cours d'eau propres et les actions visant à la protection des qualités écologiques des cours d'eau.*

*PHASE DIAGNOSTIQUE*



*PHASE NETTOYAGE*

